



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E171932

VALABLE JUSQU'AU 06/02/2025

ÉDITÉ LE 19/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/06/1984

Forme juridique : SAS

Capital : 55 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 33004398500028

Siret : 330 043 985 00028

Code NACE : 2733Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.230223

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AR473728

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/08/2023

Raison sociale : GAROS ENERGIE

2 RUE DU MOULIN CASSE
44340 BOUGUENNAIS

Téléphone : 02 40 25 87 17

Portable : 06 24 33 62 57

Fax :

Site Internet : www.garos-energie.fr/

E-mail : qualite@garos-energie.fr

Responsabilité légale :

GALILE (440 119 873) / BADEAU FABRICE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 46

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	07/02/2022
5912	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	07/02/2022
5913	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement supérieure à 250 kVA	29/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.